

Promotion des disciplines académiques et développement d'activités de recherche dans les Montagnes

Signature d'une convention entre l'Etat de Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds

Concrétisant les intentions de collaboration évoquées à plusieurs reprises par le Conseil d'Etat et le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, l'Université de Neuchâtel (UniNE) et le Musée international d'horlogerie (MIH) de La Chaux-de-Fonds ont décidé d'intensifier leur collaboration dans diverses disciplines académiques relevant principalement des sciences historiques au sein de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'UniNE. Le Conseil d'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds soutiennent cette démarche et affecteront des moyens supplémentaires afin d'en assurer le financement. Afin de pérenniser cette collaboration, une convention a été signée ce vendredi 24 mai 2013 au Château de Neuchâtel entre l'Etat de Neuchâtel, représenté par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, l'UniNE, représentée par la rectrice Martine Rahier, et la Ville de La Chaux-de-Fonds représentée par le conseiller communal Jean-Pierre Veya, directeur des Affaires culturelles, des Sports et de la Jeunesse. Cette convention sera mise en œuvre dès le 1^{er} septembre 2014.

Depuis plusieurs mois un groupe de pilotage, conduit par le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et réunissant le rectorat de l'Université de Neuchâtel (UniNE) et le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds, travaille au rapprochement entre l'UniNe et la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Dès le départ, la volonté des partenaires visait à exploiter des synergies en lien avec la Ville de La Chaux-de-Fonds et sa région. Après avoir évalué les différentes synergies possibles, les partenaires ont ciblé les potentiels de collaborations dans le domaine de la culture et du patrimoine. Il s'est en effet avéré qu'il est possible de développer, relativement rapidement, un tel projet en s'appuyant sur le Musée international de l'horlogerie (MIH), respectivement et plus largement avec les institutions muséales, la Bibliothèque de la Ville et les archives communales, en réactivant et en réinventant la collaboration qui s'est étiolée au fil du temps avec l'Institut "L'Homme et le temps".

Collaboration intensifiée dans les disciplines des sciences historiques

La collaboration entre l'Université de Neuchâtel (UniNE) et le Musée international d'horlogerie (MIH) de La Chaux-de-Fonds sera ainsi intensifiée dans diverses disciplines académiques relevant principalement des sciences historiques au sein de la Faculté des

lettres et sciences humaines (FLSH) de l'UniNE. Afin de pérenniser cette collaboration, une convention a été signée ce vendredi 24 mai 2013 au Château de Neuchâtel entre l'Etat de Neuchâtel, représenté par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, l'UniNE, représentée par la rectrice Martine Rahier, et la Ville de La Chaux-de-Fonds, représentée par le conseiller communal Jean-Pierre Veya.

Cette convention entrera en vigueur dès le 1^{er} septembre 2014. Elle a pour but, d'une part, de faire reconnaître et d'exploiter au mieux les collections, les fonds documentaires et la bibliothèque historique du MIH. D'autre part, elle visera à enrichir de manière durable la palette des enseignements offerts par l'Institut d'Histoire de l'UniNE et à développer à La Chaux-de-Fonds comme à Neuchâtel des activités de recherche nouvelles.

Le Conseil d'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds soutiennent cette démarche et affecteront des moyens supplémentaires afin d'assurer le financement.

Principes de la convention de collaboration

Chacune des parties apportera sa contribution au projet. L'UniNE créera avec le soutien partiel de l'Etat, pour les quatre premières années, un nouveau poste de directeur de recherche à 75% et un poste d'assistant à 50% qui s'ajouteront à la dotation actuelle.

De son côté, La Ville de La Chaux-de-Fonds renforcera la dotation de la direction du MIH de 40% de manière à pouvoir créer un poste de directeur scientifique à 50%. Par ailleurs elle mettra à disposition une place de travail au MIH pour le directeur de recherche ainsi que les fonds et collections de ses institutions muséales et de la Bibliothèque de la Ville.

Un projet de rayonnement enthousiasmant

Le projet commun de l'Etat de Neuchâtel, l'UniNE et la Ville de La Chaux-de-Fonds vise à inscrire de manière pérenne le MIH et l'UniNE dans une même logique de collaboration que celle unissant l'UniNE au Laténium. Cette convention permettra à l'UniNE d'élargir sa présence au sein du canton et dans l'Arc jurassien et au Canton de Neuchâtel de viser un équilibre entre les régions dans une vision RUN.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Martine Rahier, rectrice de l'UniNE, tél. 032 718 10 20.

Jean-Pierre Veya, conseiller communal de Ville de La Chaux-de Fonds, tél. 032 967 62 31.

Neuchâtel, le 24 mai 2013